

ORIGINE des NOMS
de villes et villages
de la Gironde

Mariola KORSAK
Jean-Marie CASSAGNE

Editions Jean-Michel Bordessoules

Dans la même collection :

De Jean-Marie Cassagne et Stéphane Seguin :

Origine des noms de villes et villages de Charente-Maritime

Origine des noms de villes et villages de Charente

Origine des noms de villes et villages des Deux-Sèvres

De Jean-Marie Cassagne et Jean-Marc Pesson :

Origine des noms de villes et villages d'Indre-et-Loire

De Jean-Marie Cassagne et Mariola Korsak :

Origine des noms de villes et villages de Vendée

Origine des noms de villes et villages du Maine-et-Loire

Origine des noms de villes et villages de la Vienne

Origine des noms de villes et villages de l'Indre

Tous nos remerciements :

à M. Jacques Vallet

ainsi qu'à tous les maires et secrétaires de mairie

qui nous ont aidés dans notre entreprise.

Si vous possédez des informations complémentaires sur un nom de lieu (documents d'archives, textes inédits, légendes locales...) ou si vous avez des précisions à apporter à ce texte, nous vous remercions par avance de bien vouloir les communiquer aux auteurs par l'intermédiaire des

Éditions Bordessoules

42, route de Rochefort

BP42

17413 Saint-Jean-d'Angély cedex

Ces renseignements pourront être exploités lors d'une réédition de cet ouvrage.

A

LES ABATILLES

Ce toponyme est typiquement gascon puisque nous avons affaire à une ancienne forme *l'abatilha*. *L'abat* est l'équivalent de la *vath* (= la vallée) et le suffixe *-ilha* est un diminutif.

Les Abatilles sont donc, littéralement, « les petites vallées ».

LES ABBÉS

Ce nom de lieu est assez courant en France. Il fait toujours référence à une ancienne communauté paysanne qui s'est développée autour d'une abbaye (ou parfois, d'un simple prieuré dépendant d'une telle institution).

Rappelons qu'au sens strict du terme, une abbaye est un monastère dirigé par un abbé.

En France, les monastères commencent à se développer à l'époque carolingienne (VIII^e - IX^e s.), rassemblant des religieux qui vivaient jusque-là en solitaires. Souvent fondés par des seigneurs féodaux cherchant à se concilier les faveurs divines ou désireux de placer un parent (en nommant leur enfant abbé ou abbesse), ils devinrent rapidement une force économique, et parfois politique, de premier plan. De plus, à partir de 789, sur ordre de Charlemagne, les monastères ouvrirent des écoles pour l'éducation des jeunes hommes.

Comprenant église, cloître et hôtellerie, ces établissements constituaient les

principaux centres de la vie économique du Moyen Âge. Dotés de vastes terres et d'argent donnés par leur fondateur, ils devinrent de prospères domaines agricoles employant un nombreux personnel laïc ; un monastère ou une abbaye pouvait faire vivre jusqu'à vingt mille personnes. Au Moyen Âge, le clergé était d'ailleurs le plus gros propriétaire terrien de France.

Les cultivateurs du domaine, paysans libres et non serfs, construisaient leurs cabanes les unes à côté des autres et celles-ci formaient bientôt un village.

L'ABEILLEY

Le nom du lieu n'a rien à voir avec les abeilles et les apiculteurs, comme le prétendaient les étymologistes du XIX^e s.

En réalité, le toponyme représente une déformation de l'abbaye (voir : les Abbés).

Ce nom de lieu est assez courant en France. Il fait toujours référence à une ancienne communauté paysanne qui s'est développée autour d'un monastère ou, parfois, d'un simple prieuré dépendant d'une abbaye.

Au Moyen Âge, le clergé était en effet le plus gros propriétaire terrien de France. Chaque établissement religieux attirait de nombreux travailleurs agricoles dont les cabanes finissaient par former un village.

Rappelons qu'au sens strict du terme, une abbaye est un monastère dirigé par un abbé.

ABZAC

Le nom du lieu constitue une corruption du mot latin *villa*.

Ce que les Romains appelaient *villa* était constituée d'un ensemble de bâtiments se dressant au centre du *fundus*, immense exploitation agricole couvrant parfois une centaine d'hectares utilisés pour l'*ager* (céréales, fruits) et le *saltus* (élevage).

Les *villae* étaient toujours isolées, contrairement au hameau gaulois qui regroupait plusieurs fermes.

Elles étaient généralement installées près d'une route et d'un point d'eau, à flanc de coteau, pour permettre au maître de surveiller le domaine.

La *villa* était divisée en deux groupes de constructions, la *pars urbana* (habitation) avec la maison du maître, et la *pars rustica* ou *agraria* où se dressaient les bâtiments agricoles (forges, remises...) et les logements des travailleurs ; il existait également une *pars fructaria*, où on entreposait les fruits de la terre.

Les ouvriers logeaient dans des habitations séparées dont la réunion donna naissance à un village ; celui-ci prit souvent le nom du domaine.

Il est aisé d'identifier ces anciennes *villae* car leurs noms modernes se terminent soit en :

-*ac* ou -*an* dans les pays de langue d'oc (Moissac, Tarn-et-Garonne ; Frontignan, Hérault) ;

-*at* dans le Centre de la France (Royat, Puy-de-Dôme) ;

-*ach* ou -*ig* en Alsace (Mutzig, Bas-Rhin) ;

-*gny*, -*é* ou -*ec* dans le Centre-Ouest (Ruffec, Charente ; Périgny, Charente-Maritime ; Chizé, Deux-Sèvres) ;

-*ai* ou -*ies* ou -*esques* dans le Nord (Cambrai, Landrecies, Prêmesques, Nord) ;

-*ey* dans l'Est (Briey, Meurthe-et-Moselle) ;

-*ieu* ou -*ieux* dans le Centre-Est (Ambérieu, Rhône ; Meximieux, Ain) ;

-*y* autour de Paris et dans le Centre (Orly) ;

-*ay* ou -*é* dans les pays de langue d'oïl (Vézelay, Yonne ; Domagné, Ille-et-Vilaine).

Ces suffixes sont les héritiers du suffixe gaulois -*acos*, latinisé en -*acum* qui, entre le II^e et le IV^e s., servit à baptiser nombre de *villae* gallo-romaines.

Abzac constitue donc l'héritière de l'ancienne *Apiciacum* ou *villa Apicii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Apicius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine.

Le nom du lieu évolua ensuite en *Abiciacum*, *Absaco* (XV^e s.), puis *Apsac* et *Apzac*.

À la Révolution, la localité fut rebaptisée *Gar-Dor-Isle*.

AGASSAC

Agassac constitue l'héritière de l'ancienne *Acatiacum* ou *villa Acatii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Acatius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le nom du lieu a ensuite évolué en *Agaciacq*, puis *Agazag* et *Aguassac*.

L'AIGUILLE

On s'accorde généralement à penser que le nom du village indique qu'il s'est édifié sur une pièce de terre de forme triangulaire avec un angle très aigu. Le toponyme dériverait du latin *aculeus* (= épine, aiguillon).

Cependant, il ne faut peut-être pas totalement écarter une hypothèse émise autrefois qui prétendait que les maisons s'étaient construites en un endroit où se trouvaient des pins résineux à aiguilles (comme le pin).

AILLAS

Aillas constitue l'héritière de l'ancienne *Alliaceus* ou *villa Allii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Allius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le suffixe *-aceus*, quoique beaucoup plus rare, voisine en toponymie avec le suffixe *-acum* pour désigner les *villae* gallo-romaines.

Signalons que quelques étymologistes voient dans le propriétaire du domaine, plutôt que le Romain Allius, le Germanique Agilo.

Cet Agilo peut être, soit un Goth ou un Franc arrivé vers le V^e ou VI^e s., au moment des grandes invasions, soit un Germain qui aurait émigré vers le III^e ou IV^e s., à une époque où les gouverneurs des provinces de l'Empire encourageaient des non Romains à venir défricher et exploiter de nouvelles terres.

Ce problème d'identification est d'autant plus difficile à résoudre que, pendant tout le haut Moyen Âge, du VII^e au X^e s., les Gallo-Romains eux-mêmes ont pris des noms germaniques, comme le voulait la mode de l'époque.

L'endroit apparaît dans un document de l'époque franque sous la mention *pagus* (pays) *Alliardensis*. Il devient *Aillas* au XIII^e s., puis *Aillars* au XIV^e s.

Signalons, pour être exhaustifs, une étymologie erronée répandue par un érudit du XIX^e s., qui prétendait que le village s'appelait ainsi parce qu'il avait été fondé par le chef wisigoth Waillas ; celui-ci, selon la tradition, aurait envahi la région vers le V^e s.

AILLAS-VIEUX

Voir : Aillas.

Le terme « vieux » n'est pas forcément à prendre au pied de la lettre. Les populations d'autrefois ne mesuraient le temps qu'en fonction des saisons et non des jours et des années. Les notions d'antériorité et de postérité leur étaient inconnues ; il existe en toponymie de nombreux exemples de villages dénommés « jeune » ou « vieux » de façon erronée.

LES ALAINS

Alain était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Alains ».

Le patronyme était à l'origine un nom ethnique et renvoie à un ancêtre appartenant au peuple des Alains, ces barbares qui envahirent la Gaule au début du V^e s.

L'ALLEMAGNE

Comme son nom l'indique, le village est un ancien établissement d'Alamans. Ceux-ci y avaient fondé un poste militaire vers le VI^e s.

Poussés par les Huns et les autres, les Alamans franchirent le Rhin au V^e s. et s'établirent entre les Burgondes au Sud et les Francs au Nord. Ils finirent par accepter la suzeraineté de ces derniers après la bataille de Tolbiac (496) ; ainsi naquit le duché d'Alémanie.

L'ALOUETTE

Ce toponyme était autrefois extrêmement courant, soit sous sa forme française (alouette), soit sous sa forme ancienne, *aloue* ou *alloue*, dérivée du gaulois *alauda*.

Cet oiseau est un peu oublié aujourd'hui mais il faisait partie de la vie quotidienne des paysans du Moyen Âge (cf. la chanson *Alouette, gentille alouette*). La raison en est simple : les cultivateurs d'autrefois observaient le manège des alouettes venues picorer les grains de blé, dont ces oiseaux sont friands, que produisaient les champs des alentours.

Signalons que c'est, avec le merle et la pie, pratiquement le seul oiseau présent dans la toponymie française. Peut-être ce statut particulier est-il hérité de l'époque gauloise : pour nos ancêtres l'alouette était en effet sacrée car considérée comme la médiatrice entre les hommes et les dieux.

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Ambarès provient d'une ancienne forme *Ambarrensem* qui faisait référence au domaine du Gaulois *Ambarrus*. Celui-ci possédait en ces lieux une riche *villa*

à l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le suffixe latin *-ensem*, quoique très minoritaire, voisine en toponymie avec le suffixe *-acum* pour désigner les domaines agricoles de cette époque.

Voir : Ambès ; Lagrave.

L'AMBÉLIET

Le village tire son nom d'un certain *Ambillius*, qui devait posséder là une *villa* à l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

AMBÈS

Le nom actuel du lieu provient d'une ancienne forme *Ambensem*, formée du radical gaulois *ambe* (= rivière) et du suffixe *-ensem* que l'on rencontre parfois en toponymie (voir : Ambarès). Ambès, c'est donc, à peu près, « le territoire des eaux courantes ».

Signalons que quelques étymologistes du XIX^e s., mélangeant allègrement latin et gaulois, faisaient remonter l'origine du toponyme à une ancienne forme *inter ambes* signifiant « entre les deux rivières » ; ces deux cours d'eau étant, bien sûr, la Garonne et la Dordogne.

Dans le même ordre d'idée, certains ont vu dans Ambès un dérivé du latin *ambo* (= tous les deux).

La commune d'Ambès fut créée en 1793 ; elle est née de la réunion des paroisses de Notre-Dame-d'Ambès et de Saint-Jacques-du-Bec.

AMBLARS

Certains ont vu dans le nom du lieu la racine latine *amalocia* (= camomille) et en ont déduit que le hameau original

s'était édifié dans un champ où poussait cette plante.

En réalité, il semble bien qu'Amblars soit l'ancienne *villa* ou « domaine d'Amalo » (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le propriétaire des lieux portait un nom d'origine germanique. Ce personnage est peut-être l'un de ces « barbares » que les gouverneurs de province romains encourageaient à émigrer vers leurs territoires à l'époque du Bas-Empire (III^e - IV^e s.) pour y défricher et exploiter de nouvelles terres. À moins qu'il ne s'agisse d'un guerrier franc arrivé dans la région vers le V^e ou VI^e s., au moment des grandes invasions, et qui s'y serait taillé un vaste territoire.

Ce problème d'identification est d'autant plus difficile à résoudre que, pendant tout le haut Moyen Âge, du VII^e au X^e s., les Gallo-Romains eux-mêmes ont pris des noms germaniques, comme le voulait la mode de l'époque.

L'AMÉLIE-SUR-MER

L'endroit a pris le nom d'un navire appelé *L'Amélie* qui s'est autrefois échoué sur la plage, trois kilomètres au sud de Soulac.

Ce type de dénomination est assez rare en toponymie, sauf, il est vrai, sur les bords de mer ; par exemple, La Pointe-Espagnole (Charente-Maritime) doit son nom au naufrage d'un navire espagnol en 1823.

ANDERNOS

Un étymologiste du XIX^e s., qui voyait dans les alentours du bassin d'Arcachon une ancienne colonie grecque, faisait venir Andernos du mot *andros* qui signifiait littéralement « de l'homme ».

Plus sérieusement, le toponyme dérive d'une ancienne forme *Andernos -sum* faisant référence à la *villa* d'un certain Andernus ou Andere (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le suffixe *-ossum*, typiquement aquitain, voisine en toponymie avec le suffixe *-acum* pour désigner les *villae* gallo-romaines (cf. Bernos). Les toponymes en *-os* témoignent d'une vague d'immigration des peuples dits aquitains vers le VII^e - VI^e s. av. J.-C.

ANDREAU

Faute de documents, on n'a pu déterminer avec précision l'origine de ce nom.

Certains penchent pour le mot gaulois *ander* (= vache), qui ferait référence à un village construit sur d'anciens pâturages.

D'autres voient plutôt dans Andreau la trace du Germanique Andahari ; celui-ci serait un Wisigoth arrivé dans la région vers le début du V^e s. Qui était-il ? Chef de guerre, seigneur local ou grand propriétaire terrien ? Nul ne le sait.

LES ANDRONS

Andron était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Androns ».

Le patronyme est une déformation du prénom André.

ANGLADE

On admet généralement que le nom dérive du latin *angulus* (= angle, coin). Pourquoi ce nom ? Soit parce que les premières maisons se sont élevées sur

une pièce de terre triangulaire, avec un angle relativement aigu, soit parce que le village se trouvait sur un terrain délimité par un carrefour ou une voie changeant brutalement de direction et formant donc un angle.

Signalons, pour l'anecdote, une théorie farfelue émise par les étymologistes du XIX^e s. qui interprétait le nom du lieu comme signifiant « la terre des Anglais ».

Le toponyme provient très exactement d'une ancienne forme *angulata*, avec un suffixe collectif *-ata* (= les terres de l'angle).

APPELLES

On retrouve dans le nom de la localité le mot gaulois *aballo* (= pomme). Appelles est donc une ancienne pomme-raie.

À noter que le mot *aballo* se retrouve dans Avallon, l'île des pommes des légendes celtes ; Avallon était l'île des âmes bénies, équivalent de notre Paradis. Située au-delà de l'Océan, elle marquait la frontière entre le monde des hommes et celui des dieux. C'est là que les héros vivaient après leur mort et renaissaient spirituellement.

Rappelons que le pommier était l'arbre sacré des Celtes ; dans les légendes de la mythologie gauloise, le pommier reste en tout temps chargé de fleurs et de fruits.

Aballo a aussi donné le mot anglais *apple* (= pomme).

AQUITAINE

On a longtemps admis que le mot représentait un calque du latin *aquitania* (le pays des eaux), de *aqua* (eau). Le nom ferait référence, soit aux nombreux cours qui arrosent la région, soit à

l'océan Atlantique, soit... à la Loire car la province créée par Rome sous l'appellation *Aquitania* s'étendait des Pyrénées au nord de *Limonum* (Poitiers).

En réalité, il semble que ce nom ait été donné par les Romains en référence à ses habitants d'alors, les Aquitains. Pline écrit en effet : *Aquitani unde nomen provinciae*. (les Aquitains qui ont donné leur nom à la province). César mentionne, quant à lui, dans *la Guerre des Gaules* que « la Garonne sépare les Aquitains des Gaulois ».

Quant au mot « Aquitain » lui-même, il serait d'origine ibère et serait bâti sur un radical préceltique *akw-* (eau). Nous revenons à une histoire d'eau puisque le mot latin *aqua* est issu de ce même radical *akw-*.

ARBANATS

Arbanats constitue l'héritière de l'ancienne *Arbenacium* ou *villa Arbenni*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Arbennus, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

ARBIS

Avouons-le, on a du mal à cerner l'étymologie d'Arbis.

Cependant, par comparaison avec des toponymes semblables (Arbent, Ain ; Alba, Ardèche ; L'Ablenc, Isère) il semble qu'on puisse revenir à un mot préceltique du type *arba* ou *alba* qui aurait à peu près le sens de « colline, forteresse ou ville ».

La filiation est logique: les lieux fortifiés étaient en général bâtis sur des hauteurs et attiraient des populations qui finissaient par former des villages.

Signalons néanmoins que cette théorie ne fait pas l'unanimité et que certains étymologistes préfèrent voir dans l'Arbis l'ancienne *villa* gallo-romaine du Gaulois Arbacius (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

ARCACHON

Un étymologiste du XIX^e s., qui voyait dans les alentours du bassin une ancienne colonie grecque, faisait dériver le nom du lieu de *arkéséon*, mot signifiant en grec « le port de secours » ; il oubliait simplement au passage qu'il n'existait là aucune installation portuaire au I^{er} millénaire av. J.-C.

D'autres érudits de la même époque faisaient remonter Arcachon au terme gaulois *cassanos* (chêne), prétendant qu'il s'agissait d'une ancienne chênaie défrichée, sans tenir compte du fait que cette essence d'arbres n'était pas vraiment commune sur le bassin.

Toujours à la même époque, des étymologistes un peu farfelus donnaient à Arcachon une origine aquitaine et attribuaient au suffixe *-ixione* le sens de « brèche, fente » ; leur théorie s'appuyait sur le fait que l'embouchure de la Leyre devait auparavant se situer dans ces parages, la brèche étant celle que ferait le cours d'eau dans le profil de la côte du lac.

Un érudit du XVII^e s. parle « d'un lieu qu'on appelle *Arcaixon* parce que c'est le milieu de l'arc qui se fait par les deux pointes de Oyssant et du Cap de Finistère ».

Plus sérieusement, le toponyme vient du gascon *arcasson*, qui était le nom que l'on donnait autrefois à la colophane ou « brai sec », un produit que l'on fabriquait à partir de la résine de conifères (et qui servait, par exemple, à frotter les crins d'archet).

Arcachon veut donc dire quelque chose comme « le village des résineux ».

La première mention du nom se trouve dans un écrit de 1557 ; on y lit : *Notre Dame d'Arquasson*. On trouve, dans les documents anciens, le toponyme orthographié *Arcasson* (XVII^e s.), *Arcaixun*, *Arquanson* ou *Archison*. On trouve même (ce sont des fautes de scribes) : (à) *Requeysson* et (à) *Reca-chon*. Le nom actuel date du XVIII^e s.

ARCINS

Arcins constitue l'héritière de l'ancienne *Arciniacum* ou *villa Arcinia*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Arcinius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Signalons cependant que quelques étymologistes réfutent cette thèse et font remonter Arcins au vieux mot français *arseis* ou *arci* (= terre à laquelle on a mis le feu).

Expliquons-nous : à l'époque médiévale, la population augmentant, il devint souvent indispensable de créer de nouvelles terres cultivables et donc de défricher des bois ou des prairies.

Après avoir abattu les arbres, on arrachait les souches et les mottes d'herbe et l'on brûlait le tout pour fertiliser la terre.

En ancien français, on appelait cette technique *arseis* (= terre brûlée, incendiée). Le mot, oublié en français (et remplacé par « écobuage ») a subsisté en anglais sous la forme *arson* (= incendie volontaire) ; du latin *ardere* (brûler).

Si cette hypothèse est la bonne, les premières maisons d'Arcins se seraient

construites sur d'anciennes terres brûlées.

Enfin, signalons pour l'anecdote, une étymologie que l'on rencontre dans certains ouvrages anciens et qui relie le toponyme aux chevaliers d'Ars, des hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

L'ARDILOUSE

Le toponyme est bâti sur le terme « ardille », qui constitue une forme locale du français « argile ».

Les ardilles désignaient plus particulièrement dans la région, des terres argileuses ; le nom du bourg indique qu'il a été construit sur un terrain de cette nature.

Il semblerait d'ailleurs que les premières maisons aient été celles d'ouvriers exploitant précisément des carrières argileuses.

ARÈS

Un étymologiste du XIX^e s., qui voyait dans les alentours du bassin d'Archacchon une ancienne colonie grecque, faisait venir le toponyme d'Arès, nom du dieu de la guerre dans le panthéon grec ; fils de Zeus et d'Héra, Arès est l'équivalent de Mars pour les Romains.

Une autre théorie de la même époque faisait d'Arès un ancien *are dunum* gaulois, expression que l'on pourrait traduire par « devant le fort ». Le terme *dunum* désignait un enclos, en gaulois. Par extension, il prit à la fois le sens de « colline » et de « forteresse, palissade entourant un village », les lieux fortifiés étant en général construits sur des positions de terrain dominantes. À l'époque romaine, portaient le nom de *dunum*, des villages de commerçants peuplés de serfs travaillant

les terres environnantes. Le terme *dunum* a donné *town* (= ville) en anglais moderne. Le sens du mot s'est affaibli au fil des siècles et il en est parfois venu à désigner de simples monticules.

En réalité, il semble bien que le nom du lieu soit à rapprocher du mot gascon *aréas* (= sablonneux, caillouteux) ou du latin *arena* (= sable) ; on retrouve cette racine dans le terme français « arène » (cirque au sol couvert de sable, à l'origine).

Le village s'appelait *Aren* à l'époque gallo-romaine. Il devient ensuite *Aréas*, *Aresse*, puis *Arez*.

LES ARGENTIÈRES

Le toponyme dérive du latin *argentum* ou du gaulois *argento* (= argent, au sens de « métal précieux ») ; il fait référence à des mines ou, tout le moins, à des gisements argentifères exploités au I^{er} millénaire.

Le travail de l'argent nécessitant une main-d'œuvre importante, un village constitué des cabanes des ouvriers s'est peu à peu édifié autour du gisement.

ARGILAS

Comme son nom l'indique, le hameau original s'est construit près d'un gisement d'argile.

Voir : L'Ardilouse.

ARLAC

Arlac constitue l'héritière de l'ancienne *Arelacum* ou *villa Arelis*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Arelus, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

LES ARNAUDS

Arnaud était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Arnauds ».

Le patronyme, d'origine germanique (Arnwald), est construit sur les racines *arn/arin* (= aigle) + *waldan* (= gouverner).

ARNAUTON

On ne possède aucune certitude quant à l'origine de ce toponyme. On pense cependant que le village a pu prendre comme nom celui du premier propriétaire connu des lieux (voir : Les Arnauds).

LES ARRESTIEUX

Arrestieu était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Arrestieux ».

ARRIAIL

Le toponyme représente une déformation de *airial*, mot qui désigne localement une clairière habitée et située loin des grands centres et des grandes voies de communication. Dans les clairières, on trouvait de l'eau même en période de sécheresse, ce qui explique la création de petites colonies agricoles, souvent isolées du monde.

Le mot vient du latin *area* (= surface, sol uni).

ARRODE

On ne connaît pas l'origine de ce nom. Peut-être s'agit-il d'un dérivé du mot aquitain *harr* qui désignait les pierres, les rochers ?

LES ARROUDEYS

Arroudey était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Arroudeys ». Le patronyme pourrait venir du mot aquitain *harr* (= pierre, rocher).

ARSAC

Arsac constitue l'héritière de l'ancienne *Arciacum* ou *villa Arcii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Arcius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Selon les sources, le nom du propriétaire de la *villa* est parfois orthographié Arsius ou Artius.

Le village portait au XIV^e s. le nom d'*Arciaco*.

ARSINS

Voir : Arsac.

ARSONNEAU

On ne connaît pas l'origine exacte de ce toponyme. Bornons-nous donc ici à citer les deux théories le plus souvent citées. L'une fait d'Arsonneau un dérivé du latin *arcus* ou *arca* (= arche de pont).

L'autre fait appel au mot d'ancien français *arseis* (= terre brûlée en vue

d'un défrichement, incendie). Voir : Arcins.

ARTIGUES

Les étymologistes du XIX^e s. expliquaient le toponyme par le mot gaulois *attega* (= cabane).

En réalité, nous avons affaire ici à un terme prélatin, sans doute aquitain, *artiga* ; celui-ci désignait des terres non exploitées (landes, friches), que l'on avait entrepris de défricher et de transformer en champs.

Un texte latin donne comme définition d'*artiga* : « *incultus ager ad culturam redactus* » (champ inculte mis en état de culture). Le mot est à rapprocher du gaulois *artigis* (= terres défrichées), du gascon *artigar* (même sens) et de l'espagnol *artigar* (= défricher).

Rappelons qu'entre le XI^e et le XIII^e s., les seigneurs poussèrent les paysans à défricher forêts et terres incultes afin d'augmenter la production agricole. Le phénomène correspondait à une période de poussée démographique exceptionnelle ; d'où la nécessité de créer de nouvelles terres cultivables.

Au XII^e s., le terme *artiga/artigue*, par extension de sens, faisait référence à une terre arable, une terre de labour. Le mot fut même synonyme de « vallée » car les premières terres défrichées se trouvaient dans des vallées, plus accessibles.

Le mot viendrait de *arte*, qui signifierait « chêne » en basco-aquitain (on dit que le chêne vient spontanément sur les terrains défrichés).

Le nom de l'endroit n'est pas précédé de l'article « la », ce qui constitue un indice que le toponyme a été formé à une période où l'ancien français ne s'était pas

encore totalement dégagé de l'influence du latin (langue dans laquelle l'usage de l'article est inconnu). On peut donc en déduire qu'il date du haut Moyen Âge, au plus tard du X^e s. environ.

La ville a porté plusieurs noms jusqu'à la Révolution, entre autres *Saint-Seurin-d'Artigues*, *Artigues-entre-deux-mers* ou *Artigues-de-Bordeaux* ; en 1790, elle devint *Artigues* et, en 1926, *Artigues-près-Bordeaux*.

LES ARTIGUES

Voir : Artigues.

ARTIGUES (DE LUSSAC)

Voir : Artigues.

Lussac constitue l'héritière de l'ancienne *Luciacum* ou *villa Lucii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine de Lucius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

ARTIGUEVIEILLE

Le toponyme signifie « l'ancienne terre défrichée ».

Voir : Artigues.

ARTIGUILLON

Voir : Artigues.

ARVEYRES

Les étymologistes du XIX^e s., qui pratiquaient leur science avec beaucoup d'approximation, pensaient que le nom venait du gaulois *are-vero* (= devant la courbe). Cette courbe serait celle de la Dordogne ; il est vrai que la rivière décrit dans cette région de fortes sinuosités.

Nous préférons cependant voir dans Arveyres un ancien *arvarium*, mot latin formé de *arvum* (= champ labouré) et du suffixe *-aria* (= étendue, espace).

Ce qui signifierait que le hameau original était peuplé de cultivateurs.

ASQUES

On ne connaît pas avec exactitude l'origine de ce toponyme.

Alors, comme souvent dans ces cas-là, les étymologistes ont comparé ce nom avec celui d'autres localités comme Ascq (Nord), Asco (Corse), Ascoux (Loiret), Asquins (Yonne), etc., et ils sont arrivés à la conclusion qu'on avait affaire, dans tous les cas, à un radical prélatin, peut-être ligure, du type *asco-* ou *isca-* qui signifierait quelque chose comme « eau, humidité ».

Dans le cas d'Asques, il peut s'agir d'une référence à la Dordogne ou aux anciens marais asséchés au XVI^e s.

Citons, pour l'anecdote, deux théories émises au XIX^e s. L'une faisait remonter Asques au latin *ascenus* (= lieu par où l'on monte, pente) et s'appuyait sur le fait que la localité se dressait sur un plateau ; l'autre faisait appel au mot latin *aqua* (= eau), ce qui n'était pas si loin de la vérité.

AUBIAC

Aubiatic constitue l'héritière de l'ancienne *Albiacum* ou *villa Albii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Albius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

AUBIE-ET-ESPESAS

Aubie représente une francisation d'Albius, nom du premier propriétaire d'une *villa* de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Espepassas peut être un dérivé de l'adjectif d'ancien français *espesse* (= [forêt] épaisse), lui-même issu du latin *spissa* (*silva*). Cette forêt aurait ensuite été défrichée pour laisser la place à des champs et à un village de cultivateurs.

AUDEBEAU

Le village s'est construit sur un terrain appartenant à un Germanique du nom d'Aldiberht (francisé en Audebeau) ; le patronyme était bâti sur les racines *alda* (= vieux) + *berht* (= illustre).

Mais qui était cet homme ? Un immigrant du II^e ou III^e s., une époque où les gouverneurs de province encourageaient les peuples non-romains à venir s'installer dans les colonies pour y défricher des terres et les mettre en valeur ? Ou un guerrier franc arrivé dans la région vers le V^e ou VI^e s. et qui s'y serait taillé un vaste territoire ?

Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que, pendant tout le haut Moyen Âge, du VII^e au X^e s., les Gallo-Romains ont pris des noms germaniques, comme le voulait la mode de l'époque.

AUDENGE

Le lieu a conservé à travers son nom le souvenir d'une certaine Aldinga.

Cette Aldinga peut être, soit une Gothe ou une Franque arrivée vers le V^e - VI^e s., au moment des grandes invasions, soit une Germaine qui aurait émigré vers

le III^e - IV^e, à une époque où les gouverneurs de province de l'Empire encourageaient des non-Romains à venir défricher et exploiter de nouvelles terres.

Ce problème d'identification est d'autant plus difficile à résoudre que, pendant tout le haut Moyen Âge, du VII^e au X^e s., les Gallo-Romains eux-mêmes ont pris des noms germaniques, comme le voulait la mode de l'époque.

LES AUGRIONS

Augrions était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Augrions ».

AUQUIN

Les étymologistes du XIX^e s. faisaient dériver le toponyme du latin *oca* (= oie), prétendant que le village s'était édifié près de prairies où l'on élevait ces volailles.

En fait, il semble bien que l'endroit ait conservé dans son nom le souvenir d'une Germanique appelée Asca. (Voir : Audenge).

AURIOLLES

Le nom du lieu est en fait à lire comme *L'Oriol*, c'est-à-dire : le loriot.

Au Moyen Âge, le nom de cet oiseau pouvait présenter des formes différentes suivant la région : *auriol* (Sud), *oriol* (Centre-Nord), *auriou* ou *auriulles* (Centre-Ouest), *orieux* (Nord).

Ces formes sont toutes devenues des patronymes ou des sobriquets (le loriot étant jaune, il devenait symbole d'infortuné conjugal).

Le terme *oriol* dérive du latin *aureo-lus* (= couleur de l'or) ; de *aureus* (= or).

La forme moderne « loriot » (avec agglutination de l'article) n'apparaît qu'au XIV^e s.

Signalons cependant que quelques étymologistes préfèrent voir dans Auriolles une corruption du mot régional (au) *rial* (= [au] ruisseau, en patois).

AUROS

Auros constitue l'héritière de l'ancienne *Auriossum* ou *villa Aurii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Aurios, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le suffixe latin *-ossum*, bien que très minoritaire, voisine en toponymie avec le suffixe *-acum* pour désigner les domaines gallo-romains.

Signalons que certains étymologistes, se basant sur le nom que porta à une époque la cité, *Aero*, en firent une « ville en l'air, ville en hauteur » ; il semble pourtant peu probable qu'un mot grec ait pu passer tel quel en toponymie aquitaine.

AUSONE

On ne connaît pas, faute de documents, l'origine de ce toponyme. Alors, comme souvent dans ces cas-là, on a recours à la légende.

Celle-ci fait du village une ancienne *villa* gallo-romaine appartenant à une des célébrités de l'Aquitaine, le poète Ausone (310-395), auteur de vers fameux sur la Gaule méridionale.

LES AUVERGNATS

Auvergnat était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Auvergnats ».

Le patronyme Auvergnat est attesté dès le XIII^e s. Il renvoie bien sûr à un ancêtre originaire du Massif central.

AUX ANDRAUX

Andraux était le nom du premier propriétaire habitant du lieu. Il fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Le visiteur se rendait donc chez « les Andraux ». Par ellipse, il finit par aller « aux Andraux ».

AUZAC

Auzac constitue l'héritière de l'ancienne *Avitiacum* ou *villa Avitii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Avitius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

AVENSAN

Avensan est l'héritière de l'ancienne *Aventianum* ou *villa Aventii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Aventius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

Le suffixe *-anum* est latin (et non gallo-romain comme son équivalent *-acum*). Il est typique des colonies romaines et fut utilisé jusqu'au V^e s., à l'époque des grandes invasions. Ce qui

explique que, d'une part, il se rencontre surtout dans le Sud de la France, dans la zone de l'ancienne *Provincia*, plus tôt occupée par Rome que le reste du pays et que, d'autre part, il se trouve accolé à des noms latins et très rarement à des patronymes germaniques.

AYGUEMORTE- LES-GRAVES

Ayguemorte signifie littéralement « eau morte ». L'endroit tire son nom de sa position : il était en effet situé autrefois au milieu des marais. Le toponyme dérive du latin *aqua* (= eau) qui a donné *aygue/aigue* dans le domaine occitan, *eau* en langue d'oïl et *ève* dans les parlers de l'Ouest (cf. la ville de Longèves en Vendée).

Dans le Sud-Ouest, le terme « grave » désigne un terrain sablonneux à gravier, situé en bordure de rivière.

Le mot est issu du latin populaire *grava* (= sable, gravier), lui-même bâti sur une racine préindo-européenne *gr-*, variante de *gar-* ou *kar-*, que l'on retrouve par exemple dans « Charente ».

Grava a aussi donné en français « grève » (au sens de « rive ») ; c'est l'origine du nom de la place de Grève à Paris, autrefois située au bord de la Seine.

On sait que de nombreux domaines gallo-romains ont porté le nom de *Grava*.

Il y a quelques décennies, le village portait le nom de *Saint-Clément-d'Ay - guemortes*. Il s'appelait aussi *Saint-Clément-de-Coma*. Ce dernier terme désignait un creux, en endroit bas et enfoncé où s'accumulaient les « eaux mortes ».

Voir aussi : Saint-Germain-d'Aiguesvives.

AYNESSE

Aynesse constitue l'héritière de l'ancienne *Enissa villa*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Ennius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

On trouve l'endroit mentionné sous l'appellation *Anessa* dans un écrit du XIII^e s. Le nom actuel date du milieu du XVIII^e s.

Signalons, pour l'anecdote, que les étymologistes du XIX^e s. faisaient dériver Aynesse du mot gaulois *ana* (= boue, marais).

AZAC

Azac constitue l'héritière de l'ancienne *Atticum* ou *villa Attii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine d'Attius, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

B

LES BABINOTS

Babinot était le patronyme du premier habitant connu du lieu. Celui-ci fonda ensuite une famille qui, s'étant agrandie, construisit d'autres maisons près de la sienne. Mais le visiteur se rendait toujours chez « Les Babinots ».

Le patronyme est un dérivé de *Baby-las*, nom d'un patriarche d'Antioche du III^e s.

BACALAN

L'endroit tire son nom du mot gascon *bacalao* (= morue). En effet, se trouvaient à cet endroit les quais où les morutiers déchargeaient leurs marchandises.

BAGAS

Le nom du lieu est issu d'une ancienne forme *bac (c) aceum*, bâtie sur le radical celtique *bac* (= pointe, creux) et le suffixe latin *-aceum* qui possédait un sens augmentatif.

Bagas c'est donc « la grosse pointe » ou « le large creux ». On ne sait pas, en revanche, à quoi le nom pouvait faire allusion : un coude du Dropt, une dépression dans la vallée du cours d'eau ou un carrefour en « Y » près duquel se seraient élevées les premières maisons ?

BAGES

Bages constitue l'héritière de l'ancienne *Bagia villa*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine de *Bagia* (ou plus probablement *Bagius*), un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

BAGNEAUX

Le nom provient du latin *balneolum* et plus précisément de *balneum* (bain), une racine que l'on retrouve dans le mot français « balnéaire ».

Le mot, courant en toponymie, est souvent ambigu car il désigne aussi bien les célèbres bains ou thermes de l'époque gallo-romains, qu'un lieu de baignade dans une rivière, une petite plage aménagée.

BAILLAC

Baillac constitue l'héritière de l'ancienne *Balliacum* ou *villa Ballii*.

Le village s'est donc développé à partir du domaine de *Ballius*, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).

BAILLET

Le toponyme rappelle que se dressait là, à l'époque gallo-romaine, une *villa* appartenant à un certain *Ballius* (voir à Abzac la définition précise du mot latin *villa*).